

L'égalité Femmes/Hommes en Action(s)...

La lettre d'information des Droits des Femmes et de l'Égalité dans l'Aube

Éditorial

Le 8 mars 2004, Madame Nicole AMELINE, alors Ministre en charge des droits des femmes, remettait officiellement la Charte de l'égalité entre les hommes et les femmes au Premier ministre.

Dans son avant-propos, Madame AMELINE présentait ce document comme « *l'acte fondateur d'une véritable dynamique de changement social. Il témoigne de la volonté de multiples acteurs de se mettre en mouvement, d'interroger leurs pratiques et de se donner les moyens d'agir tous ensemble vers plus de progrès et plus de démocratie* ».



Au cours de ces dernières années, certains ministères se sont ainsi approprié cette thématique transversale et l'ont intégrée au sein des politiques qu'ils portent.

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro des exemples d'approche intégrée de l'égalité. Tout d'abord, à l'échelle ministérielle avec une photographie de la santé des femmes en France éditée par le Ministère de la Santé et des Sports ou bien encore les actions menées par le Ministère de l'Intérieur qui contribuent à lutter contre les violences faites aux femmes. Ensuite, au niveau local, notamment via les actions de terrain menées en partenariat avec la Déléguée du Préfet.

Chacun-e, dans ses champs de compétences, contribue à une meilleure connaissance des inégalités qui persistent encore aujourd'hui entre les femmes et les hommes. Sans diagnostic de départ et sans prise de conscience des écarts et des besoins des femmes et des hommes, il est difficile de mener à bien notre mission de service public.

Ce n'est que par cette approche intégrée et grâce à nos efforts conjugués que nous arriverons, ensemble, à plus de démocratie et donc, à plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

Sommaire

Éditorial	1
Une nouvelle Secrétaire d'État pour le SDFE	2
Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple	2
Les marches exploratoires de femmes	3
Publications	4
Concours départemental : "l'égalité femmes/hommes en logo"	5
Concours national « Les Olympes de la Parole »	6
Liens vers l'actualité + sites	6
Agenda départemental	6
Agenda régional	7
Agenda national	7

Enfin, une fois n'est pas coutume, vous découvrirez, dans ce nouveau numéro, l'agenda des manifestations qui se dérouleront dans les semaines à venir.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Préfet de l'Aube

Christian ROUYER

Une nouvelle Secrétaire d'État pour le Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité



Photo @ DR

Suite au remaniement ministériel du 23 juin 2009, [Monsieur Xavier DARCOS](#), ancien ministre de l'Éducation, a été nommé Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville en remplacement de Monsieur Brice HORTEFEUX.

Le Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité est désormais positionné au sein du Secrétariat d'État chargé de la Famille et de la Solidarité dirigé par [Madame Nadine MORANO](#).

En effet, selon le décret n° 2009-878 du 20 juillet 2009 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité, publié au Journal officiel du 21 juillet : « la Secrétaire d'État chargée de la

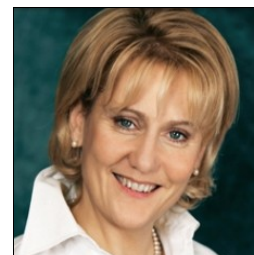


Photo @ DR

*Famille et de la Solidarité, connaît de toutes les affaires, en matière de famille, d'enfance, de personnes handicapées et de **droits des femmes**, que lui confie le Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, auprès duquel elle est déléguée. Pour l'exercice de ses attributions, la Secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité dispose, en tant que de besoin, des services placés sous l'autorité du Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville ».*

Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple (2008)

Depuis 2006, une étude sur les morts violentes constatées au sein du couple est menée par la Délégation aux victimes du Ministère de l'Intérieur. Cette étude recense le nombre de décès constatés en zones Police et Gendarmerie suite à des violences conjugales, en incluant les suicides des auteurs et les violences mortelles exercées envers les enfants.

En France, au cours de l'année 2008, **184 personnes sont décédées**, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie (conjoint, concubin pacsé ou ex-dans les trois catégories) soit une légère diminution (8 faits de moins par rapport à 2007).

De l'étude, il ressort qu'en France, tous les 2 jours, 1 homicide est commis au sein du couple.

156 femmes sont décédées en une année, victimes de leur compagnon ou ex-compagnon
27 hommes sont décédés, victimes de leur compagne ou ex-compagne
1 femme est décédée, victime de sa compagne.

**Le ratio par jour reste identique à l'année 2007 :
en moyenne, 1 femme décède tous les 2,5 jours et 1 homme tous les 14 jours.**

Aucun décès n'est à déplorer dans l'Aube ces trois dernières années mais les associations prennent en charge plus de 200 nouvelles victimes par an. Il convient donc de poursuivre les actions menées et d'agir efficacement en terme de prévention en luttant notamment contre les violences intra-familiales et les violences faites aux femmes en particulier.

Pour ce faire, le réseau associatif travaille en étroite collaboration avec la Justice, la Police, la Gendarmerie et l'Inspection Académique et la Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Le partenariat continue à se développer avec le Conseil Général, la CAF, la MSA et les élu-e-s.

Divers axes de travail et actions sont développés autour de la victime (prise en charge sociale, juridique, psychologique et sanitaire, groupes de paroles), des auteurs (mise en place de groupes thérapeutiques et d'un parcours de prévention coordonné) mais également de l'enfant victime d'être témoin de ces violences conjugales (groupes de paroles) depuis le début de cette année.

Une attention particulière est portée à la formation des professionnels de l'action sociale, des forces de l'ordre et des personnels de santé à l'accueil et à l'accompagnement des victimes.

Enfin, il est important de souligner la réflexion entamée avec tous les partenaires pour mailler le département afin de protéger les femmes victimes et leurs enfants en tous points du territoire.

[Télécharger l'étude](#)

Les marches exploratoires de femmes

Les marches exploratoires de femmes ont été lancées dans les années 90 par un groupe de femmes à Toronto dans le but de prévenir les dangers urbains dont les femmes et les enfants sont les premières victimes (sécuriser les trajets école/maison, vérifier les éclairages, où demander du secours en cas d'accident?,...).

L'idée était de leur permettre d'exercer leur liberté et de les aider à réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes en s'appropriant l'espace public. De nombreux-ses chercheur-e-s en université se sont intéressé-e-s à ces expériences et la méthodologie des marches a été reprise de multiples fois dans différents pays du monde (Paris a organisé des marches en 2002).

Leur objectif est de proposer une évaluation critique de l'environnement urbain. Les femmes développent le sentiment d'appartenance à un quartier et de contrôle sur celui-ci dans la mesure où elles entraînent une amélioration des aménagements urbains.

Madame Martine AIMÉ, Déléguée du Préfet, a souhaité associer les femmes à la restructuration de leurs quartiers dans le cadre du plan de rénovation urbaine, en lien avec Madame Catherine STAVRINOU, Chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité. Sont concernés les quartiers de Chantereigne-Montvilliers, de Marots Blanqui et du Point du Jour sur la Communauté d'Agglomération Troyenne (CAT).

Ainsi, en partenariat avec la ville de la Chapelle Saint Luc, Monsieur Abdelkader SLIMANI, Chargé de mission gestion urbaine de proximité (GUP), a organisé une réunion d'information le 26 juin 2009 pour présenter le projet à une dizaine de structures associatives ou municipales et à des femmes résidant dans ces quartiers, les plaçant ainsi au cœur de l'analyse et de la réflexion sur l'environnement urbain.



Chaque groupe sera piloté par un-e animateur-trice ou un-e adulte-relais. Les marches seront constituées, au plus de 6 personnes. Chacune d'entre elle sera en possession d'un plan du quartier, d'un ruban à mesurer, d'un appareil photo mis à disposition par la mairie de la Chapelle Saint Luc et d'un carnet d'enquête reposant sur 5 indicateurs :

- voir et être vue,
- entendre et se faire entendre,
- savoir où l'on est en se repérant à partir d'un plan,
- avoir un endroit proche pour s'échapper ou appeler du secours,
- être dans un environnement propre et accueillant.

La Déléguée du Préfet

Le dispositif de Délégué-e du Préfet a été instauré dans le cadre de la « Dynamique Espoir Banlieues », mise en place par Madame Fadela AMARA, Secrétaire d'État chargée de la politique de la ville.

Madame AIMÉ, Déléguée du Préfet dans l'Aube :

- coordonne les services de l'État sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- est la nouvelle interlocutrice de proximité représentant le Préfet sur ces quartiers, la facilitatrice entre les différents intervenants (élu-e-s, technicien-ne-s des collectivités, équipes de projets, associations, bailleurs sociaux...);
- met en place tout système de suivi ou de veille sociale sur les quartiers avec une participation aux points d'étape des projets de rénovation urbaine.

Elle assure une permanence sur le quartier Chantereigne-Montvilliers étendu à Marots-Blanqui le **mardi de 14h à 17h** (ou reçoit sur rendez-vous en dehors de cette permanence).

Contact : Martine AIMÉ - 03.25.42.35.31

Chaque groupe décidera de son périmètre sur le quartier et, à la fin de chaque marche, les participantes analyseront les remarques collectées et en feront une synthèse avec l'adulte-relais ou l'animateur-trice qui les fera remonter à Monsieur SLIMANI.

Les dysfonctionnements ou anomalies mettant en jeu la sécurité des personnes seront signalés afin que des solutions aux problèmes rencontrés sur le quartier soient trouvées.

C'est par les regards croisés de spécialistes de l'urbanisme et des habitant-e-s que se situe une des voies d'amélioration des conditions de vie sur les quartiers.

Deux marches ont déjà eu lieu à la Chapelle Saint-Luc. Les marches sur le quartier du Point du Jour débiteront en septembre.

Publications

La santé des femmes en France



Photo@DR

A la demande de la Ministre de la Santé et des Sports, Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a coordonné un ouvrage qui rassemble pour la première fois depuis 1996, l'ensemble des données disponibles sur la santé des femmes.

S'intéresser spécifiquement à la santé des femmes, c'est à la fois porter un regard sur les inégalités qui demeurent entre femmes et hommes et prendre en compte le clivage social grandissant au sein même de la population féminine.

Cette double approche, sexuée et sociale, est mobilisée tout au long de cet ouvrage qui collige l'ensemble des données disponibles dans le champ sanitaire et social. Les auteurs (statisticiens, épidémiologistes, médecins et démographes, sociologues) ont réuni leurs compétences pour réaliser cette photographie de la santé des femmes en 2008.

Cet ouvrage sera en vente à la **Documentation française**.

[Télécharger le rapport](#)

Rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le 4 mars dernier, le Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville confie à Madame Brigitte GRESY, Inspectrice générale des affaires sociales, la mission de faire « un bilan des différences de traitement entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'emploi et d'évolution dans l'emploi... ».

Le 7 juillet 2009, Madame Brigitte GRESY remettait son rapport à Monsieur Xavier DARCOS, et à Madame Nadine MORANO. Ce rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes servira de base aux discussions qui se dérouleront à l'automne, dans le cadre de l'agenda social 2009.



Photo @ DR

[Télécharger le rapport](#)

Parle !



Parle! est un recueil de maux versés pour la victime qui s'ignore, et son entourage qui ne comprend pas.

Afin que les maux s'envolent, Anne O'Neem verse ses mots pour toutes les anonymes qui souffrent, en s'inspirant des multiples témoignages de victimes de violences conjugales.

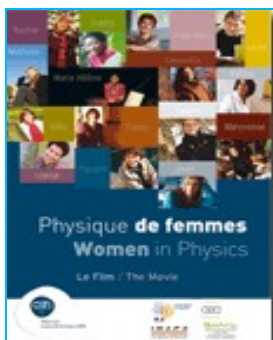
Jouant avec les mots, les faisant chanter parfois, elle les destine à la reconnaissance et à la prise de conscience du statut de victime. Sont mis en lumière la valeur, la force, le courage des silencieuses, de celles qui doivent se taire pour ne pas risquer leur vie.

L'auteure égrène avec virtuosité vers et proverbes qui sont autant de messages : « Parle, à lui la honte ! », « Ne pas pleurer des rivières, ne pas prendre le revolver, ne pas mourir, ni faire plaisir, ne plus subir, mais réagir. »

Contact : Anne O'Neem - a.o.n@orange.fr

Physique de femmes, le film

*La Mission pour la place des femmes au CNRS a le plaisir de vous annoncer l'édition de **Physique de femmes, le film**.*



Quatre des 15 physiciennes de l'exposition *Physique de femmes* témoignent de leurs travaux de recherche et évoquent leurs parcours professionnels. Au travers d'un film séquencé en portraits, c'est la diversité des compétences mobilisées dans un laboratoire ou autour d'un projet de recherche qui est illustrée.

Ce DVD, bilingue français/anglais, est un prolongement de l'exposition du même nom, créée à l'occasion de l'année mondiale de la physique. Il peut également être utilisé seul et diffusé dans le cadre d'événements tels la Fête de la science, les remises de Prix de la vocation scientifique et technique, les Olympiades de physique ou toute opération consacrée aux métiers scientifiques et techniques.

Il est disponible gratuitement, sur simple demande auprès de la Mission.

Contact : Madame Karen OBIN, Chargée de communication - Mission pour la place des femmes au CNRS) - karen.obin@cns-dir.fr

Hommes et Femmes recrutés en 2005 : les préférences des employeurs

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) a consacré le numéro de Premières Informations Premières Synthèses de juillet 2009 au genre dans le processus de recrutement. La DARES a utilisé l'enquête « Offre d'emploi et recrutement », conduite en 2005 auprès d'établissements du secteur privé ayant cherché à recruter.

En 2005, le profil des salariés recrutés dans le secteur privé diffère sensiblement selon le genre. Les femmes sont plus diplômées que les hommes et moins souvent en emploi avant leur embauche. Elles ne bénéficient pas des mêmes conditions d'emploi dans l'entreprise : elles sont, plus souvent que les hommes, recrutées à temps partiel, et sur des contrats à durée déterminée.

Les diplômées du supérieur font davantage l'expérience du « déclassement », notamment en début de carrière.

[Télécharger le document sur le site du Ministère du Travail](#)

Concours départemental : « l'égalité femmes/hommes en logo »

La Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, la Préfecture de l'Aube, le Rectorat de l'Académie de Reims, l'Inspection Académique de l'Aube, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aube (CIDFF) organisent un concours départemental « l'égalité femmes/hommes en logo », édition 2010 (1^{ère} édition).

Ce concours a pour objectif d'interroger les représentations sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie.

Les logos retenus dans chaque catégorie feront l'objet d'une édition sur étiquette adhésive qui sera diffusée par les différents partenaires au cours du mois de mars dans le cadre de la journée internationale des femmes.

Le concours départemental « l'égalité femmes/hommes en logo » se sera ouvert du **lundi 21 septembre 2009 au vendredi 22 janvier 2010**, sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, à 4 catégories d'âge :

- Junior (scolaires ou non) âgés de 6 à 11 ans ;
- Pré-ados (scolaires ou non) âgés de 11 à 15 ans ;
- Ados (scolaires ou non) âgés de 15 à 18 ans ;
- Adultes.

Le règlement sera téléchargeable à compter du 15 septembre sur la page Droits des Femmes du site de la Préfecture de l'Aube, dans la rubrique Actualités.

Concours national « Les Olympes de la Parole »

Le concours « Les Olympes de la parole » est proposé par l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU).

Il a pour objectif d'inciter les élèves à réfléchir sur la place de chacun-e à l'école puis dans la société au travers du thème central de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'égalité entre les femmes et les hommes articulée aux métiers.

Ce concours national s'adresse aux classes de l'école élémentaire, du collège, des lycées (filières générale, technologique et professionnelle) ainsi qu'à l'enseignement spécialisé.

Sujet 2009-2010 : « En 2010, comment les médias peuvent-ils améliorer l'image de la femme dans une perspective d'égalité, entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes ? »

En 2008-2009, le Lycée Irène Joliot-Curie de Romilly sur Seine a obtenu le 1^{er} prix ex-æquo des Lycées généraux et technologiques (classe de 2^{nde}).

Pour en savoir plus...

Retrouvez toute l'actualité...

Du Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité

De la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de l'Aube

Site à (re)découvrir

Collectif Féministe Contre le Viol

Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

L'Agenda départemental

Solidarité Femmes co-organise avec le **Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Aube** et en partenariat avec le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aube et l'association auboise d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation pénale un colloque sur :

« Les violences conjugales : le rôle des professionnel-le-s de santé »,

animé par le Professeur Henrion de l'Académie de Médecine
et le Docteur Aubrun, médecin légiste.

le mercredi 7 octobre 2009 à 20h

à l'Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) de Troyes (avenue des Lombards).

Points abordés :
- conséquences de la violence conjugale en termes de santé publique
- rédaction du certificat médical
- présentation d'un guide d'informations pour le corps médical

Contact : Solidarité Femmes (03.25.73.26.26) – sf.troyes@wanadoo.fr – Entrée libre

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux différentes inégalités d'accès au logement, la direction régionale de l'**Acsé** (Agence nationale de cohésion sociale et pour l'égalité des chances) et le **pôle ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité (PRILDE) du GIP ARIFOR** se sont associés pour réaliser un guide pratique :

**« Prévenir les discriminations dans l'accès au logement :
guide pratique au service des acteurs locaux »**

Ce guide sera présenté lors d'un petit-déjeuner qui se déroulera :

le jeudi 8 octobre 2009 à Troyes de 8h30 à 10h30,

à la CAT, Rond-Point Robert Galley.

Contact : Émilie ARNOULET, animatrice du PRILDE (03.26.21.83.14) – earnoulet@arifor.fr

L'Agenda régional

La Société Pluridisciplinaire de Etudes Sexologiques de l'Est (**SPESE**) et le Pôle Territorial de Formation-Site de Nancy de l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (**ENPJJ**) organise un congrès sur le thème :

« Prévenir et prendre en charge les violences sexuelles des mineurs : quel dialogue sur la sexualité? »

les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2009

*à la Faculté de Médecine de Reims
51 rue Conacq Jay, 51100 Reims*

Contact : **SPESE (03.82.82.05.50) – francoismeyer@wanadoo.fr**

PTF de Nancy (03.83.93.36.60) – ptf-nancy@justice.fr

[Télécharger le programme](#)

L'Agenda national

La Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en charge d'Auteurs de Violences conjugales et familiales (FNACAV) organise deux journées d'études sur :

« La prise en charge des auteurs de violences conjugales : articuler loi et pratiques »

les jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2009

à l'Espace REUILLY à Paris (12ème)

Contact : **metanoya@metanoya.org - 01 43 45 22 73**

[Télécharger le programme](#)

Une action? Une manifestation? N'hésitez pas à nous transmettre toutes les informations pour la prochaine lettre d'information (parution prévue pour la mi-novembre).

Directeur de publication : Christian ROUYER, Préfet de l'Aube

Contact : Catherine STAVRINOU, Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité
Préfecture de l'Aube, Place de la Libération – 10000 Troyes

Mél : catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr

Tél. : 03.25.42.36.57 / Fax : 03.25.42.35.17